

Assemblée Générale de L'Heureux Cyclage
Namur – 23 Octobre 2011
Procès Verbal et compte-rendu des discussions



SOMMAIRE

1.	Rapports d'activité, financier, moral.....	3
1.1	Rapport d'activité (Matthieu Allereau).....	3
1.1.1	Etat des lieux du réseau	3
1.1.2	Conventions et partenariats	3
1.1.3	Subventions :.....	3
1.2	Rapport financier (Baptiste Guyomarch).....	4
1.2.1	Compte de résultat :	4
1.2.2	Compte de bilan :.....	4
1.3	Rapport moral (Julien Allaire) : Voir annexe 3.....	4
2.	Activités et budget prévisionnels.....	5
2.1	Question du salariat :.....	5
2.2	Question de l'affectation des financements :.....	5
2.3	Question du montant :.....	5
2.4	Conclusion sur le prévisionnel :	5
3.	Fonctionnement du CA et règlement intérieur	6
3.1	Modification du règlement intérieur :.....	6
3.2	Débats sur la cohésion des ateliers vis-à-vis de la charte :.....	6
3.3	Sur la charte :	6
4.	Ce que le réseau attend des ateliers (Céline Callot) :.....	6
5.	Temps de discussion autour de la création de L'HC.be (Rémi Van Genechten) :.....	7
6.	Compte-rendu des ateliers déroulés la veille :.....	8
6.1	Les achats groupés.....	8
6.2	Festivités autour du vélo.....	8
6.3	Les outils de gestion.....	9
6.4	Voyage à vélo	9
7.	Election de la prochaine ville d'accueil des rencontres de L'Heureux Cyclage	10
8.	Election du nouveau conseil d'administration.....	10

PRESENTS : VOIR ANNEXE 1

1. Rapports d'activité, financier, moral

1.1 Rapport d'activité (Matthieu Allereau)

1.1.1 Etat des lieux du réseau

Entre 2010 et 2011, on compte 30 % d'ateliers en plus (installés et en projet, sur la France et la Belgique). Beaucoup d'ateliers se sont créés, parfois avec l'appui du réseau, d'autres ont évolué, notamment en bénéficiant de nouveaux locaux. Malgré tout, il y a encore quelques difficultés pour certains.

Concernant le réseau : l'association est logée à Lyon et est devenue adhérente de Pignon sur Rue. Il y a eu deux CA au cours de l'année, mais la vie du réseau passe également par les rencontres informelles et conviviales (rencontres bilatérales: venue du CVV à Grenoble, Véloration Universelle, rencontres FUB, etc.).

Au niveau de la communication, le réseau est en relation avec les ateliers français, européens et mondiaux. Il a également quelques publications à son actif (la plaquette du réseau et celle du panorama des ateliers vélos). Le site Internet continue d'évoluer (open street map, traduction anglaise, mise à jour régulière). Relations presse à suivre.

A noter cette année : une intervention heureuse au congrès du Club des Villes et Territoires Cyclables afin de valoriser l'activité des ateliers vélo auprès des collectivités locales.

1.1.2 Conventions et partenariats

– Etudes et chantiers : convention en cours de rédaction afin de bénéficier de services civiques dans nos ateliers (10 volontaires peuvent être accueillis au sein du réseau) ainsi que de leur savoir faire sur « l'insertion » aussi offertes pour l'insertion.

– Club des Villes et Territoires Cyclables : convention signée le 7 octobre pour une collaboration commune. Avantage : faire représenter le réseau auprès des collectivités : perspectives pour les locaux, déchetteries, etc.

– FUB : la convention sera signée le 22 novembre. L'objectif de ce partenariat est d'officialiser et de renforcer les relations existantes entre les deux fédérations. Un certain nombre d'associations vélos sont déjà membres à la fois du réseau de L'Heureux Cyclage et celui de la FUB.

– Projets : convention avec le réseau des ressourceries et recycleries et avec les Petits Débrouillards (pour apprendre à apprendre).

1.1.3 Subventions :

– Les demandes à la Fondation de France et à l'Ademe n'ont pas abouti positivement faute de moyen humain mais sont prometteuses et donc à relancer.

– Celles à la Macif et la Maif restent à solliciter.

Vote rapport d'activité : adopté à l'unanimité.

1.2 Rapport financier (Baptiste Guyomarch)

1.2.1 Compte de résultat :

A noter : les 1 264,60€ correspondent aux dépenses de communication (plaquettes, impression, conception graphique, recherche de logo). Les principaux produits sont les adhésions. Elles suffisent à faire vivre le CA (réunions de travail).

1.2.2 Compte de bilan :

En passif, on compte 20 000€ qui correspondent aux subventions d'Hubert Peigné. Suggestion de Christophe (La Bécane à Jules) : ouvrir un livret à la banque.

Vote rapport financier : adopté à l'unanimité.

1.3 Rapport moral (Julien Allaire) : Voir annexe 3

Après une dizaine d'ateliers réunis à Dijon, une vingtaine à Marseille, puis Bordeaux, les rencontres de Namur voient encore arriver de nouvelles têtes. La dynamique continue donc, en dépit des kilomètres à parcourir.

Cette année, pour l'occasion, un réseau wallon est créé, nouveau signe de dynamisme, qui réinterroge la structuration du réseau francophone. On compte plus de 45 ateliers en France et une vingtaine en Belgique. Ces chiffres augmentent, autant que la fréquentation de chaque atelier, dont l'assortiment au sein du réseau est très divers, allant des plus méditatifs aux plus vélorutionnaires, en passant par les chantiers d'insertion. Ceci montre la solidité des bases fédératives du réseau. L'énergie des ateliers est injectée dans le réseau *via* des profils très divers qui enrichissent le développement d'alternatives concrètes.

Des ateliers existent en Europe et partout dans le monde. Le réseau participe à un élan collectif. Il rend plus visible les ateliers auprès des décideurs, ce qui explique la volonté de multiplier les partenariats, les soutiens, pour structurer le développement. Le volet de la crédibilisation s'ouvre, mais le réseau se doit aussi de suivre la floraison de projets qui arrivent.

Il faut donc travailler sur la structuration des projets déjà en fonctionnement : développement d'outils, de sessions de formation etc. Les ateliers qui avancent rapidement sont invités à partager ces informations.

Au niveau administratif, merci à tous ceux, titulaires ou suppléants, qui ont participé au CA cette année. De partout en France. Le souci d'associer les membres aux décisions du CA oeuvre au partage des tâches : certains projets n'ont pas encore pu être menés à terme, mais les ateliers proposés lors de ces rencontres permettront de les faire avancer. Pour rappel, le principe des référents géographiques est ouvert à tous. C'est en mobilisant les ressources humaines, quelles qu'elles soient, qu'on avance au mieux.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité

2. Activités et budget prévisionnels

Liste des activités prévues pour l'année 2011-2012

- Pour la semaine de réduction des déchets : campagne « N'en jetez plus »
- Open ERP : outils informatique d'aide à la gestion des associations.
- Wiklou : vidéos, fiches pédagogiques et autres supports à partager sont les bienvenus
- Site Internet : besoin d'un cahier des charges notamment pour revoir le graphisme du site.
- Enquête sur les adhérents des ateliers pour avoir des retours sur la pratique du vélo.
- Commandes groupées

Montant total du budget prévisionnel : 76 000€

2.1 Question du salariat :

Faut-il créer un emploi pour coordonner tous ces projets ?

Le CA a intégré le temps salarié au prévisionnel. Reste à se positionner sur la façon de procéder : serait-ce un salarié employé par le réseau ou un salarié d'un atelier qui aurait des tâches spécifiques dédiées au réseau ? Jusqu'à aujourd'hui, on ne voulait pas de réseau pyramidal. Un salariat au nom du réseau serait donc plutôt envisagé avec des salariés ancrés dans une association locale, pour ne pas se couper de la vie des ateliers.

On peut aussi envisager un détaché dans les ateliers, une personne référente qui n'aurait que ça à penser et permettrait d'accélérer les processus.

Parmi les avantages d'avoir plusieurs salariés sur les différents projets : celui d'avoir des personnes aux compétences spécifiques aux projets et un éclatement sur le territoire.

L'idée serait donc de laisser au CA la décision concernant le type d'embauche nécessaire pour mener les projets.

2.2 Question de l'affectation des financements :

Au regard des 20 000 € de subvention déjà mis de côté, beaucoup relèvent la contrainte principale soulevée par les subventions : mener les projets à terme en utilisant la totalité de l'aide allouée. Il faut toujours justifier les dépenses, que cela soit du mécénat ou de l'argent publique.

2.3 Question du montant :

Il est suggéré d'augmenter ce prévisionnel pour donner les moyens à L'Heureux Cyclage de se développer : on obtient souvent moins que ce que l'on demande.

2.4 Conclusion sur le prévisionnel :

Le CA doit encore préciser les projets au regard des propositions formées lors des ateliers du samedi 22 octobre. Les priorités seront peut-être revues. Le budget peut donc encore évoluer. L'AG délègue-t-elle au CA la capacité d'embaucher des salariés (via les ateliers ou non) pour présenter les projets aux financeurs ?

Vote du budget prévisionnel : Abstention : 1 Pour : le reste

3. Fonctionnement du CA et règlement intérieur

3.1 Modification du règlement intérieur :

Il est proposé une proposition de modification du règlement intérieur, document officiel, qui peut être modifié en AG sur proposition du CA. Voir proposition en Annexe 2.

Il s'agit d'intégrer **une procédure d'alerte en cas de non respect potentiel de la charte, quand un adhérent du réseau ne répond pas à la définition des ateliers vélo.** Il s'agit d'asseoir des bases en cas de litige éventuel. Article IV : « Si des déviations etc »

Commentaires sur l'article :

L'article reste assez flou, ne donnant notamment aucune indication temporelle. Mais la procédure de radiation existe déjà dans les statuts. En restant souple, cet article a plutôt une valeur préventive.

3.2 Débats sur la cohésion des ateliers vis-à-vis de la charte :

Un débat a lieu sur Le principe de l'échange de savoirs repose beaucoup sur le bénévolat. Avec trop de salariés, ne s'éloigne-t-on pas de l'esprit associatif du recyclage ? Faut-il mettre des seuils par rapport à la part salariée et bénévole? Faut-il considérer également le niveau d'implication dans le réseau des associations adhérentes?

Quelle est la pertinence de la présence dans L'Heureux Cyclage de structures fortement subventionnées, si elles ne participent pas au réseau, ne développent pas vraiment ses objectifs et usent d'un effet de vitrine? La charte pourrait-elle intégrer une notion de pourcentage d'activité de recyclage/autoréparation? Cela paraît complexe à mettre en œuvre. Il est vrai qu'il y a une hétérogénéité des structures et qu'il est important de bien les connaître. La question de savoir si l'atelier est une activité principale, importante ou secondaire des associations a été posée dans les documents envoyés. Après étude, on pourra faire des propositions.

3.3 Sur la charte :

Les trois points sont-ils liés par des « et », par des « ou » ?, ou par des « et/ou » ? Le réseau belge considère plutôt des « ou » alors qu'en France on a toujours plutôt considéré les différents points de la charte comme des « et ». Au cours de la prochaine AG, on peut préciser le fait qu'il faut avoir les trois éléments de la charte pour être considéré comme atelier.

Vote du règlement intérieur : adopté à l'unanimité

4. Ce que le réseau attend des ateliers (Céline Callot) :

Rappel pour tous les acteurs des ateliers : ne pas hésiter à envoyer de l'info, par tous les moyens possibles. Mieux vaut plus que pas assez.

Le wiklou reste un bon potentiel d'échanges, qu'il ne faut pas hésiter à utiliser. Il faut mobiliser les personnes motivées dans les associations. De même, pour les statistiques, les enquêtes : il faut faire remonter les besoins, les outils nécessaires, mettre en ligne, répondre rapidement. Et pour en savoir plus sur ce que les ateliers peuvent faire pour le réseau, et comment, il faut contacter le CA.

5. Temps de discussion autour de la création de L'HC.be (Rémi Van Genechten) :

Présentation du réseau wallon et lien avec le réseau français :

Une étude réalisée par les ateliers de la rue Voot a montré l'intérêt de donner des moyens humains et financiers à un tel projet. Une subvention a été obtenue auprès de la région wallonne au mois de mai. Elle a permis d'embaucher Rémi à temps plein pour animer le réseau (réseau vivant depuis un an et demi).

Lors de la préparation de ces rencontres, beaucoup de questions ont été soulevées et restent à résoudre, notamment sur le lien entre réseau français et réseau belge.

La France compte beaucoup d'ateliers pédagogiques, et beaucoup de bénévolat, contrairement à la Belgique, qui fonctionne parfois avec des bénévoles, mais aussi beaucoup avec des subventions et des salariés. Il existe trois types d'ateliers :

- des ateliers pédagogiques,
- des ateliers d'insertion,
- des « points vélo », installés dans les gares

On tendra sans doute vers une uniformité, en mixant les activités (ateliers d'insertion faisant de la pédagogie par exemple), le volet « social ou pédagogique » mentionné dans la charte étant amené à devenir « social et pédagogique ».

La création d'un réseau francophone, donc d'un site en .org, était partie d'un constat : la première des barrières n'est pas celle des frontières, mais celle de la langue. Cependant, même entre francophones, l'intégration n'est pas totale. Le .be symbolise les différences de la charte wallonne avec la charte française.

Débat :

Les chartes ne sont pas forcément en accord l'une avec l'autre. Il faudrait donc soit trouver un consensus, soit réfléchir à faire autre chose ensemble, sur la base de conventions, d'actions communes.

Apparemment, les différences sont au niveau administratif : tout n'est pas applicable aux ateliers belges, notamment quand on parle de subventions.

Le réseau existant, étant largement dominé par des investissements de France pourrait revenir à une échelle nationale. Par contre il est important de formaliser les relations entre réseaux nationaux. Par exemple en signant des conventions L'Heureux Cyclage.be et en incitant à la création de réseaux dans d'autres pays, formant une série de réseaux à connecter les uns aux autres.

Toutefois l'information doit circuler et des temps de rencontre seraient à organiser. De plus, entre le réseau wallon et le réseau français la langue reste commune. Il est important de continuer à mutualiser les outils type wikilou. Une collaboration serait aussi possible par projets (exemple semaine européenne de réduction des déchets).

En somme, il est important de partager les mêmes objectifs, bien que les modalités changent certainement du fait des différences administratives.

6. Compte-rendu des ateliers déroulés la veille :

6.1 Les achats groupés

Compte rendu par Alex de Toulouse :

Une petite dizaine de personnes étaient présentes à cet atelier. Ils ont tenté d'évaluer brièvement la consommation des ateliers, les achats effectués. Les ateliers ont tous des fournisseurs communs (Sacim, Var, ...). Ils ont parlé de l'éventualité de créer une coopérative d'achat au sein du réseau, et ont relevé que les pièces étaient moins chères chez nos amis italiens.

Idées :

- Mettre en place un observatoire sur six mois : chaque atelier aura pour mission de lister ce qu'il achète pendant cette durée, et de fournir les factures à l'observatoire. Cela permettra d'évaluer la consommation des ateliers.
- Lister les dix articles les plus consommés par les ateliers (marques, tarifs)
- Favoriser les échanges de pièces entre les ateliers
- Mettre en place une charte de qualité (produits de bonnes qualité, réduction des déchets, produits les plus écologiques)
- Augmenter la création d'outils fait maison au sein des ateliers, et les diffuser sur le Wiklou (activité à combiner aux formations mécanique, ou soudure)
- Beaucoup d'ateliers n'ont pas été satisfaits par les outils de la marque Var. L'idée serait donc pour certains de se tourner vers le fournisseur Parktool.
- Aller à la recherche des stocks dormants chez les artisans (fermés, en retraite ou dans les ateliers, garages...)
- Comparer les tarifs avant d'effectuer les achats, et partager ces comparaisons
- Dialoguer avec les fournisseurs

Proposition de vote à l'assemblée générale :

L'atelier « achats groupés » propose à l'assemblée générale de déléguer à un groupe idoine le développement du projet d'achats groupés selon les idées citées ci-dessus.

Vote de la proposition : adopté à l'unanimité

6.2 Festivités autour du vélo

Tous les ateliers ont des activités dites « festives », mais elles peuvent prendre des formes très variées : vélorutions, pit-stop ou stand air&huile (contrôles techniques sauvages), camps vélo, cyclofolies, Parking Day, etc. Pour certains cela prend la forme de prestations de service, pour d'autres ce sont des activités totalement bénévoles.

L'idée de l'atelier était de créer un événement festif autour du vélo au sein du réseau de L'Heureux Cyclage. La forme « vélorution » a semblé trop militante et politisée, mais bonne sur la forme. Le groupe a donc opté pour une forme « Cyclofolies » : un événement festif, et convivial. L'idée serait de fixer une date, par exemple au printemps, et qu'elle soit commune à tous les ateliers pour faire « leur Cyclofolies » avec une communication commune par L'Heureux Cyclage pour les ateliers participants.

Proposition de vote à l'assemblée générale :

L'atelier « Festivités autour du vélo » propose à l'assemblée générale de déléguer à un groupe idoine le développement d'un projet d'évènement festif autour du vélo commun aux ateliers participants.

Vote de la proposition : adopté à l'unanimité

6.3 Les outils de gestion

Les personnes présentes ont d'abord exposées leurs différentes manières de gérer les adhésions, comptes, salaires, stocks, ventes, etc. Il s'avère que les ateliers utilisent des logiciels différents, selon les besoins, parfois plusieurs, et qu'ils ne sont pas forcément adaptés, et pratiques. Le besoin d'un logiciel adéquat commun se fait donc sentir.

Présentation d'Open ERP : c'est un logiciel modulable et adaptable en fonction des besoins des utilisateurs. C'est un logiciel libre, en ligne et compatible avec toutes les plateformes de système d'exploitation.

Le groupe de travail fait le constat d'une problématique commune dans la gestion des données ateliers et il propose ainsi à l'Assemblée Générale de L'Heureux Cyclage le développement d'un progiciel de gestion intégré qui sera mis à disposition des ateliers actuels et futurs pour qu'ils puissent gérer l'ensemble de leurs données de façon simple. Ce développement inclura le développement informatique du logiciel, le pré-paramétrage pour une utilisation « atelier », le paramétrage en fonction des ateliers et la formation nécessaire des utilisateurs. Pour ce faire il est demandé de réaliser une étude de faisabilité avec le coût de l'ensemble du développement informatique, le coût des formations et un calendrier prévisionnel.

Proposition de vote à l'Assemblée Générale :

Le groupe de travail « Outils de Gestion » propose à l'assemblée générale de déléguer la réalisation de l'étude de faisabilité et son évaluation au conseil d'administration de L'Heureux Cyclage.

Vote de la proposition : adopté à l'unanimité

6.4 Voyage à vélo

L'atelier a tout d'abord tenté de définir le terme de voyageur à vélo : « est voyageur à vélo toute personne qui se définit comme tel », avant de s'intéresser à la question des voyageurs de passage dans les ateliers.

Idées :

Il en est ressorti qu'un voyageur doit pouvoir accéder à l'atelier, de manière exceptionnelle, dans la mesure où il serait déjà adhérent d'un atelier lui-même adhérent de L'Heureux Cyclage.

L'idée de la réalisation d'un document (de type plaquette) recensant les ateliers et le *modus operandi* est proposée. Ce document serait aussi traduit en anglais.

Pour identifier les ateliers adhérents, l'idée d'un tampon (ou signe distinctif) sur les cartes d'adhérent a été évoquée (plus une plaque d'indentification dans les ateliers).

Cette initiative permettrait d'aider les voyageurs à vélo (côté technique), mais aussi de favoriser les rencontres de voyageurs, et donc d'encourager la pratique du voyage à vélo.

Proposition de vote à l'assemblée générale :

Le groupe de travail propose à l'assemblée générale l'adoption de la proposition suivante : Compte tenu du caractère exceptionnel du passage dans un atelier d'un voyageur à vélo, les membres d'un atelier adhérent du réseau de L'Heureux Cyclage ont la possibilité de pouvoir réparer leur vélo dans n'importe quel atelier adhérent de L'Heureux Cyclage sans avoir à payer l'adhésion à cet atelier.

Vote de la proposition : adopté à l'unanimité

7. Election de la prochaine ville d'accueil des rencontres de L'Heureux Cyclage

Proposition : Nancy

Vote de la proposition : adopté à l'unanimité

8. Election du nouveau conseil d'administration

Liste des élus :

Prénom	Nom	type de membre	atelier	titulaire /suppléant
Céline	Noël	Atelier adhérent	La Bécane à Jules	titulaire
Jean-Christophe	Barre	Atelier adhérent	La Bécane à Jules	suppléant
Marie	Huijbregts	Atelier adhérent	Cyclofficine de Pantin	titulaire
Giampiero	Ripanti	Atelier adhérent	Cyclofficine de Pantin	suppléant
François	Jourde	Adhérent individuel		titulaire
Ludo	Boyer-Bearth	Atelier adhérent	Le Recycleur	titulaire
Laura	Guitot	Atelier adhérent	Vélocampus	titulaire
Marlène	Fesquet	Atelier membre	Atelier de la ZAD	suppléant
Alexander	Meschia	Adhérent individuel		titulaire
Julien	Allaire	Atelier adhérent	Cyclofficines Franciliennes	titulaire
Romain	Denoyer	Atelier adhérent	Cyclofficine d'Ivry	suppléant
Cyril	Pimentel	Atelier adhérent	Collectif Vélos en Ville	titulaire
Romain	Bellet	Atelier adhérent	Collectif Vélos en Ville	suppléant
Matthieu	Allereau	Atelier adhérent	Un P'tit vélo dans la tête	titulaire
Ludovic	Chevalier	Atelier adhérent	Un P'tit vélo dans la tête	suppléant
Olivier	Théron	Atelier adhérent	Vélorution Toulouse	titulaire
Baptiste	Guyomarc'h	Atelier adhérent	Dynamo	titulaire
Johannes	Jonck	Atelier adhérent	Dynamo	suppléant
Céline	Callot	Atelier adhérent	Bretz'Selle	titulaire

Vote du conseil d'administration : adopté à l'unanimité

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES PRESENTES

Nom	Prénom	Ville de l'atelier	Nom de l'atelier
Van Genechten	Rémy	Tournai	Méli Vélo
Allaire	Julien	Pantin	Cycloffices
Dumoulin	Amélie	Paris	Atelier Vélorutionnaire de la MDV
Huijbregts	Marie	Paris	VELORUTION IDF
Theron	Olivier	Toulouse	Le Labo de la Vélorution !
Géhin	Thomas	Nancy	Dynamo
Sorel	Guillaume	Bordeaux	Les vélos du Garage
Bon de Sousa	Duarte	Arlon	Question d'Equilibre, asbl.
Bourgeat	Solen	Clichy	BicyclAide
Corgnat	Lionel	Nantes	Vélocampus
Plassais	Lucie	Nantes	Vélocampus
Rolland	fabien	Nantes	Vélocampus
Guitot	Laura	Nantes	Vélocampus Nantes
Ibba	patrick	Marseille	Collectif Vélos en Ville
Ferkous	youcef	Marseille	Collectif Vélos en Ville
Guyomarch	Baptiste	Nancy	Dynamo
Quernec	Hélène	Nancy	Dynamo
Guyomarch	Nathan	Nancy	Dynamo
Boyer-Bearth	Ludovic	Lyon	Le Recycleur
Meza	Alvaro	Lyon	Le Recycleur
Callot	Céline	Strasbourg	Bretz'Selle
Pelletier	Sacha	Strasbourg	Bretz'Selle
Condamin	Rémi	Nancy	Dynamo
Egloff	Alexandra	Nancy	Dynamo
Lejeune	Aurélien	Nancy	dynamo
Coutier	Christian	Nancy	dynamo
Aubin	Lucie	Nantes	Vélocampus
Jourde	François	Douarnenez	Pré-projet ?
Ripanti	Giampiero	Pantin	Cyclofficine
Prigent	Alexis	pantin	cycloffices
Barre	Christophe	Dijon	la bécane à Jules
Noel	Céline	Dijon	la bécane à Jules
Maccarone	Andrea	Bruxelles	123 Vélo
Allereau	Matthieu	Grenoble	uN p'Tit véLo dAnS La Tête
Stordeur	Bruno	Petit-Hornu	Atelier Mob MJ le Château
Fesquet	Marlène	Notre dame des landes	zad
Meschia	Alex		Sans Atelier Fixe (SAS)
Chevalier	Ludovic	Grenoble	Un p'tit vélo dans la Tête
Boroch	Antoine	Beauvais	BeauVélo
Le Brun	Ludivine	Beauvais	BeauVélo
Pimentel	Cyril	Marseille	Collectif Vélos en Ville
Jonck	Johannes	Nancy	Atelier Dynamo
Theunissen	Steven		SAF
Canal	Boris	Paris	Bicyclaide
Guillemain	Benoît	Strasbourg	Bretz'Selle
Gagne	Julien	Strasbourg	Bretz'Selle
Franceschibi	Eleonora		Atelier de la rue Voot
Douro	Sofiane		Provelo
Dubrunfaut	Dominique	Montpellier	Le vieux biclou

ANNEXE 2 :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

version du 8 octobre 2011

I – DEFINITION DE L'ACTIVITE D'ATELIER VELO

Un Atelier vélo répond à la définition apparaissant dans la charte fondatrice de L'Heureux Cyclage.

Charte fondatrice de
L'Heureux Cyclage
Le Réseau des Ateliers vélo

L'Heureux Cyclage est un réseau fédérant les Ateliers vélo sans but lucratif.

Les Ateliers vélo membres partagent les objectifs suivants:

- Favoriser la pratique du vélo au quotidien.
- Remettre en circulation des vélos délaissés, réemployer les pièces détachées et recycler les matières premières.
- Échanger les savoir faire autour de la mécanique et de la pratique du vélo en ville.

Leurs activités, volontairement accessibles à tous, sont développées dans une démarche solidaire et conviviale.

L'Heureux Cyclage veut permettre l'échange d'expérience, la mutualisation des connaissances et favoriser la création d'ateliers vélo dans tous les quartiers.

II – ELEMENTS RELATIFS A LA QUALITE DE MEMBRE

Les Ateliers vélo membres : toute personne morale ou association de fait qui est signataire de la Charte de l'Heureux Cyclage et des statuts du Réseau possède la qualité de "Atelier vélo membre" du Réseau.

L'Atelier vélo donne son adhésion aux statuts du Réseau et à la Charte de L'Heureux Cyclage par courrier adressé au Conseil d'administration. Pour une association, elle est précédée d'une délibération du conseil d'administration ou du bureau de l'association qui est également envoyé au conseil d'administration.

L'adhésion des membres doit être agréée par le conseil d'administration qui examine la validité de la demande du point de vue: du contenu de la demande, du respect de la charte à travers l'activité de l'Atelier vélo et des autres activités menées par l'association demandeuse. Le conseil d'administration émet un avis motivé qui est transmis à l'Assemblée Générale la plus proche.

III – ELEMENTS RELATIFS A LA QUALITE D'ADHERENT

Pour devenir « Ateliers vélo adhérent », « l'Atelier vélo membre » doit s'acquitter d'une cotisation annuelle. La qualité d' « Atelier vélo adhérent » du Réseau permet de disposer d'un droit de vote lors de l'assemblée générale.

La cotisation est calculée sur 2 assiettes différentes:

Le nombre de salariés de l'association: 50 € par salarié employé par l'association au 1er janvier de l'année.

Le nombre d'adhérents de l'association: 0,20 € par adhérent de l'association au 1er janvier de l'année.

La cotisation la moins élevée est fixée à 25 €, même si le résultat du calcul précédemment énoncé est inférieur à cette somme. La cotisation la plus élevée est fixée à 250 €, même si le résultat du calcul est supérieur à ce montant.

La cotisation pour les membres individuels est de 15 €.

IV – PROCEDURE D'ALERTE EN CAS DE NON RESPECT POTENTIEL DE LA CHARTE

Si des déviations sont remarquées ou rapportées auprès du référent géographique ou du Conseil d'administration, la procédure qui suit sera suivie :

1/ Un membre du réseau a fait connaître, par écrit et de manière argumentée, des dysfonctionnements de la part d'un autre signataire de la charte.

2/ Le référent géographique étudie la véracité des propos et fait un rapport au Conseil d'administration vis-à-vis de la situation, du non-respect de la Charte, et de la volonté de changement (ex : projet d'agrandissement pour pouvoir plus stocker/réutiliser). quand un référent géographique est impliqué, le Conseil d'administration propose un autre médiateur.

3/ Si le Conseil d'Administration de L'Heureux Cyclage constate des dysfonctionnements, il fait des propositions concernant les évolutions possible permettant de respecter la charte.

4/ Si aucun changement de la part du membre concerné n'est observé, le Conseil d'Administration prononcera sa radiation dans les termes de l'article 7 des statuts de l'association.

ANNEXE 3: RAPPORT MORAL

Nous avons commencé à réunir les ateliers vélo en 2008 à Dijon, accueillis par la Bécane à Jules. Nous étions une petite dizaine d'ateliers représentés pour une quinzaine de personnes présentes. En 2009, le CVV accueillait une quinzaine d'ateliers à Marseille, et nos discussions rassemblaient une quarantaine de personnes. Elles avaient abouties au fait que nous décidions de créer une association. La première assemblée générale s'est donc tenue à Bordeaux en 2010. Récup'R accueillait une vingtaine d'ateliers, et une cinquantaine de personnes dont des représentants de Belgique.

A Namur, nous sommes ... malgré que nous soyons à la frontière nord de notre réseau. Les ateliers de Wallonie accueillent les quatrièmes rencontres de L'Heureux Cyclage et la deuxième assemblée générale du réseau.

Un réseau jeune et dynamique basé sur des principes fédérateurs

Ce que je veux souligner avec ce petit rappel historique, c'est d'une part la jeunesse de notre réseau et d'autre part son dynamisme. Ce dynamisme se ressent dans le développement des ateliers en France, nous comptabilisons 7 ateliers actifs en 2006, près de 45 aujourd'hui et une trentaine en projet. Des projets fleurissent également en Belgique et le réseau wallon devrait permettre de renforcer cette tendance.

Non seulement on compte une augmentation rapide du nombre d'ateliers mais on observe aussi que ceux-ci ne désemplissent pas ! Par ailleurs, on constate également une grande diversité dans les ateliers. Depuis les plus vélorutionnaires installés en squatt à ceux qui s'implantent dans des paroisses, en passant par les ateliers d'insertion voire les ateliers municipaux, les ateliers bénévoles ou ceux qui espèrent passer un jour en SCOP, etc. Cette diversité est une vraie richesse pour le réseau. Elle permet de confronter les situations, les points de vue, les trajectoires, etc. Elle montre également que ce qui nous rassemblent représente des bases solides et fédératives.

Si l'activité des ateliers vélo, telle qu'elle est définie dans la charte du réseau, répond à de vrais besoins pour les cyclistes et pour ceux qui souhaitent accéder à ce mode de déplacement facilement, elle représente également un véritable vecteur d'investissement militant, d'activisme.

Les ateliers vélo rassemblent des personnes de profils différents qui ont tous envie d'être utiles à l'échelle locale, partager du bon temps avec les autres habitants de leur ville tout en s'inscrivant dans le développement d'alternatives concrètes à la société de la surabondance individualiste, dont l'automobile est un symbole évident. Les ateliers vélo sont en ce sens un magnifique objet de démonstration de la possibilité de la transition vers une société de la sobriété heureuse.

Une dynamique globale

Ce qui est encore plus motivant, c'est que ces ateliers vélo ne sont pas seulement en développement dans nos deux pays. Ailleurs en Europe ou en Amérique du Nord on apprend que de nombreuses personnes font le même constat et développe les mêmes types de projets sur des bases similaires: promotion du vélo, réemploi, apprentissage mécanique, solidarité et convivialité.

Au niveau local, modestement mais sûrement, toutes ces initiatives qu'on voit éclore un peu partout reçoivent des échos positifs et ouvrent des portes vers d'autres projets, liés au

vélo, au recyclage, au partage de savoir-faire, etc.

A mes yeux, nos projets participent à un bel élan collectif et solidaire, à toutes les échelles. Le réseau a vocation à les accompagner et les renforcer.

Le réseau cherche ainsi à rendre plus visible les ateliers et à leur fournir une crédibilité auprès des décideurs qui auraient pu en douter. Pour mieux faire connaître nos projets et pour développer notre action, nous avons donc cherché à mettre en place des partenariats, sous forme de convention avec d'autres réseaux. L'objectif est de faire connaître notre réseau, valoriser nos actions, se faire ouvrir de nouvelles portes, bénéficier de nouveaux soutiens pour structurer notre développement.

Une structuration nécessaire pour un réseau en pleine expansion

Le réseau se doit de suivre cette incroyable floraison de projets, et soutenir les nouveaux arrivants. Rien est plus plaisant que de voir des gens qu'on a rencontré il y a quelques années en disant j'aimerais bien faire comme vous, et qui à présent font au moins autant.

Nous avons fourni des efforts cette année pour répondre à la demande. Le wiklou a été un super outil de partage. Et même s'il doit toujours être développé, il répond déjà aux nombreuses premières questions des porteurs de projets. Nous avons également cherché à nous faire connaître pour que l'action des ateliers soit mieux appréciée notamment des pouvoirs publics. Il semble que nous ayons avancé sur le volet de la crédibilisation des projets puisque de plus en plus de communes, et notamment Paris, ouvre les portes de leurs déchetteries.

Toutefois, il est important de pouvoir également d'appuyer à la structuration des projets déjà en fonctionnement. Ainsi, le CA propose que nous travaillions au développement d'outils mutualisés qui permettraient de faciliter le développement des projets locaux et d'autre part de développer des sessions de formations afin de confronter nos expériences et d'apprendre des uns et des autres. De la même manière, les ateliers qui avancent rapidement dans des projets structurants leurs activités sont invités à les partager.

L'action du Conseil d'administration

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé au CA, et qui ont joué le jeu pendant une année, tant bien que mal, car on le sait, il est difficile de s'investir à la fois sur un projet en expansion au niveau local et un réseau en construction au niveau national. Nous n'avons pas pu porter tous les projets que nous avons évoqués, mais cela va permettre de les faire mûrir. Toutefois, il est certains que nous devons trouver également dans les années à venir un moyen de mobiliser d'avantage de ressources humaines.

Qu'elles soient bénévoles, volontaires ou salariés, il est important de structurer notre organisation afin de permettre de répondre au dynamisme évoqué auparavant et développer des outils mutualisés qui répondent aux besoins de structuration des ateliers.

Le réseau s'organise lentement et a besoin de ressources humaines pour cela. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !